



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RENOVATION ET D'ENTRETIEN DE VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET AMENAGEMENTS URBAINS PASSE AVEC LA SOCIETE SNTTP**

**DÉCISION N° DM-22-247  
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°DM-21-306 en date du 17 septembre 2021 décidant de signer le marché de travaux de rénovation et d'entretien de voirie, réseaux divers et aménagements urbains (notifié le 20/09/2021) ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 8 juin 2022, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est apparu nécessaire en cours d'exécution, pour le bon déroulement de l'accord-cadre, d'inclure trois postes de dépenses supplémentaires au bordereau des prix ;

**CONSIDÉRANT** que lesdits postes supplémentaires rendus nécessaires sont les suivants :

- 345. réalisation d'un constat d'huissier avant travaux ;
- 346. maçonnerie et coffrage, pour coulage de béton, y compris la fourniture du bois de coffrage ;
- 347. fourniture et mise en œuvre de coulis de béton pour remblai sous voirie.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec le mandataire SOCIETE NOUVELLE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS, sise 2 rue de la Corneille 94122 Fontenay Sous-bois et représentée par Mickaël CAVANNA en qualité de Directeur Général Délégué, et son cotraitant JEAN LEFEBVRE IDF, sise 20 rue Edith Cavell 94400 VITRY-SUR-SEINE, l'acte modificatif n°1 au marché de travaux de rénovation et d'entretien de voirie, réseaux divers et aménagements urbains.

L'acte modificatif n°1 est sans incidence financière.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220630-lmc1H9810H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 30/06/2022  
Date de Publication : 30/06/2022